



## DIPLOÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6 Durée 3 ans - Grade Licence

Formation initiale - Formation continue  
Apprentissage - VAE

### ADMISSION

02 31 54 42 08

admission@irtsnormandiecaen.fr

### INFORMATION - ORIENTATION

02 31 54 42 05

blemore@irtsnormandiecaen.fr

### APPRENTISSAGE - CFA PSS NORMANDIE

02 31 53 98 38

administratif@cfapss-normandie.com

# Éducateur Technique Spécialisé

Réforme du diplôme 2025 - Mise en application en septembre 2026

## Une approche technique et éducative au profit de l'insertion socioprofessionnelle

L'intervention de l'Éducateur Technique Spécialisé s'inscrit dans la temporalité d'une perspective d'insertion socioprofessionnelle des personnes accueillies ou accompagnées, qu'elles soient en situation de handicap ou engagées dans un processus d'insertion ou de réinsertion professionnelle.

Il évalue les aptitudes sociales et techniques des personnes, identifie leurs aspirations et besoins et encourage leur participation ainsi que leur autodétermination dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet socioprofessionnel. En combinant des savoir-faire professionnels et techniques avec une approche éducative, il structure et coordonne des espaces d'activités professionnelles au sein d'un établissement ou à l'extérieur. Il anime des situations d'apprentissage progressives et adaptées, favorisant le développement des

compétences des personnes ou du groupe et accompagne les parcours d'insertion socioprofessionnelle.

L'Éducateur Technique Spécialisé travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle ou pluridisciplinaire et développe des coopérations économiques, médico-sociales ou formatives sur le territoire. Il participe à la coordination des actions nécessaires à la mise en œuvre du parcours socioprofessionnel des personnes et apporte une expertise fondée sur la connaissance de leurs besoins, les recommandations de bonnes pratiques spécifiques à son cadre d'intervention, ainsi que les transformations des politiques publiques et du territoire.

Il inscrit ses actions dans une démarche réflexive et adopte un positionnement adéquat en articulant les cadres légaux et éthiques de la profession.

*Extrait de la nouvelle définition du métier - Réforme 2025*

Sur notre site.. Réunions Information-Orientation

**INFOS COLLECTIVES**

**Tous les mois**

**En présentiel ou en visio**

**Sans inscription**

## ● MODALITES D'ADMISSION

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué de niveau 4
- Passer l'entretien d'admission (évaluation des motivations et de l'intérêt pour les métiers du social, appréciation des aptitudes et compétences à pouvoir réaliser l'accompagnement de publics vulnérables, évaluation des connaissances et expériences dans le secteur social)

Sont dispensés de l'entretien d'admission :

- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Les candidats ayant déjà acquis, par la formation ou la VAE, un ou plusieurs blocs du DE préparé ou d'un autre DE de niveau 6 (ES, ASS, EJE, CESF)

## ● INSCRIPTION

Sur Parcoursup ou sur notre site internet. Votre situation au moment de votre inscription va déterminer la modalité à suivre.

Informations sur :  
[www.irtsnormandiecaen.fr](http://www.irtsnormandiecaen.fr)

## ● CALENDRIER

- Inscription et admission  
Informations sur :  
[www.irtsnormandiecaen.fr](http://www.irtsnormandiecaen.fr)
- Rentrée en septembre

## ● COÛT

Informations sur :  
[www.irtsnormandiecaen.fr](http://www.irtsnormandiecaen.fr)

## Organisation de la formation

### Durée

3 ans (6 semestres soit 180 crédits ECTS).

> 1 517 heures en centre de formation dont 1 505 heures d'enseignements et 12 heures d'accompagnement à la professionnalisation.

> 1 925 heures de formation pratique (stages)

La répartition des lieux de stages dans la région implique la mobilité des étudiants.

### Lieu

IRTS Normandie-Caen à Hérouville Saint-Clair (14)

### Contenu de la formation

La formation est composée de 4 blocs :

**Bloc 1 (Spécialisation DEETS) :** Concevoir un accompagnement éducatif et technique spécialisé dans une visée d'insertion professionnelle (504 heures).

**Bloc 2 (Compétences transversales) :** Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (504 heures).

**Bloc 3 (compétences communes) :** S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (252 heures).

**Bloc 4 (Compétences communes) :** S'inscrire dans le contexte professionnel du travail social (245 heures).

### Validation

**Les blocs 2,3 et 4** sont validés par le contrôle continu organisé et mis en place par l'IRTS Normandie-Caen. Pour valider un bloc, il faut obtenir une moyenne de 10/20 à l'ensemble des contrôles continus rattachés au bloc de compétence.

**Le Bloc 1** est validé par le contrôle continu organisé et mis en place par l'IRTS Normandie-Caen et par une épreuve conclusive composée de la rédaction d'un dossier écrit et sa soutenance orale. Ce travail porte sur l'approche réflexive du cursus de professionnalisation de l'étudiant. La validation est acquise, si l'étudiant obtient une moyenne de 10/20 à l'ensemble de ces validations.

Les blocs sont indépendants et ne se compensent pas entre eux.

Un jury plénier étudie les résultats obtenus par l'étudiant ainsi que le livret de formation de celui-ci retraçant la globalité de son parcours tant en centre de formation que sur les différents temps de formation pratique. Ce jury décide de la diplomation de chaque étudiant.

### Formation pratique

**En 1<sup>ère</sup> année :** 9 à 13 semaines permettant de confirmer ou d'affiner le projet professionnel de l'étudiant (une réorientation est possible en semestre 1 ou 2). Cette formation pratique peut se dérouler en deux périodes distinctes.

**En 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année :** 42 à 46 semaines permettant de favoriser une mise en application des compétences professionnelles et de réaliser un travail sur sa posture professionnelle. Ces semaines sont réparties sur 2 périodes de formation distinctes dont une de 30 à 28 semaines réalisée auprès d'un professionnel titulaire du DEETS.

### L'accompagnement à la professionnalisation

La formation au DEETS alterne entre cours en centre et expériences sur le terrain, afin de relier théorie et pratique (alternance intégrative). Ce dispositif permet à chaque étudiant de construire son propre parcours professionnel et d'acquérir les compétences nécessaires au métier d'ETS. L'accompagnement est assuré par les formateurs de l'IRTS Normandie-Caen et des professionnels du secteur.